Image not found or type unknown

Refus de prise en charge de general motors

Par **tontonfrancky**, le **03/11/2009** à **11:02**

Bonjour,
J'ai fait l'achat il y à deux semaine d'un vehicule d'occasion (Opel Astra), sauf qu'apres 2000km je remarque un defaut moteur sur le véhicule. Je me renseigne à opel et m'indique que c'est un defaut sur tout les Opel Astra GTC 150Ch qui arrive dans les environs de 65000Km, la mienne en à 64690km. Le mecano me precise de contacter Opel pour qu'il entampe une procedure pour une prise en charge de la reparation car elle est plus sous garantie.
Je contacte Opel il ouvre un dossier et me rappel quelque jour après l'étude pour m''indique que la demande de prise en charge à été refuse, voiture trop veille elle à 3 ans et 4 mois.
Alors que faire, quel son les démarches à faire pour se type de litige ?
merci d'avance

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés